



# COMITE DIRECTEUR

Réunion du lundi 9 mai 2022

A la Maison des Sports  
36000 CHATEAUROUX

**PRESENTS:** Véronique BASTION , Mélanie MESSAOUDI, Sylvie VACHET, Fabrice AUFRERE, Marc BACHIMONT, Jean-Pierre BAUDUSSEAU, Dominique BECHARD, Pascal BIZIEUX, Allan BRAULT, Emmanuel ETIENNE, Dominique LACOTE, Bernard MERITET, François REIGNOUX, Frédéric SART, Nicolas TESTU, Aurélien THOMAS,

**ABSENTS EXCUSES :** Carole BOSSOUTROT, Elodie VACHET, Michel CASY, Olivier CASY, Alain GUENIN.

Avant le début de la réunion, la majorité des membres de la commission sportive étant présents, nous avons pu délibérer sur le forfait en dernière journée, pour cause « covid », de l'équipe 4 en D4 du PPCI.

À l'unanimité, l'équipe du PPCI est déclarée « forfait », mais reste en D4 la saison prochaine.

La séance est ouverte à 19h00 par la Présidente.

## 1 - Adoption du PV du 13 décembre 2021

Il est adopté à l'unanimité.

## 2 - Point sur le championnat

Malgré le « covid », le championnat s'est déroulé sans problème majeur. Nous avons, cette saison perdu tout de même 19 équipes. Une demande est faite aux clubs de Chabris et de St-Maur s'ils acceptent de monter en R3 la saison prochaine. La décision de la Commission Sportive concernant l'équipe 4 du PPCI est adopté à l'unanimité.

## 3 - Point sur les licences

À ce jour, nous sommes à 868 licences. Une perte que nous espérons voir vite comblée les saisons prochaines. Pour 2022/2023 il est prévu une catégorie junior 4. Deux mutés pourront jouer en 1ère phase en championnat si la demande est faite pendant la période légale des mutations.

## 4 - Préparation de l'AG

L'envoi des enveloppes pour les clubs vient d'être fait.

Il reste aux clubs jusqu'au 31 mai pour proposer des licenciés (es) pour le mérite départemental.

Il est recommandé aux membres du Comité de privilégier le covoiturage pour se déplacer à Aigurande.

Prévoir une visioconférence pour les vœux recevables.

Merci de faire vos rapports de l'AG en format « word ».

## 5 - Tour des Commissions

- Trésorerie : 7 900,00 € a été reversés aux clubs pour les licences. Aucune participation aux frais de gestion ne sera demandée pour cette saison. Il reste 2 000,00 € à répartir à tous les clubs en prorata de leurs licences et qui sera déduit sur leur prochaine facture.

- C.D.J.T. : Les Intercomités sont prévus le 21 mai à Bourges sur 1 journée (entre 5,00 et 7,00 € par personne pour les repas qui nous seront facturés). 20 jeunes de l'Indre participeront à cette épreuve.

Le 1er Pas Pongiste a lieu le mercredi 18 mai à G. Faurt.

35 jeunes (7 clubs) ont participé à l'Open moins de 10 ans.

80 jeunes en moyenne étaient présents sur les 4 tours du challenge jeunes et 1ère licence.

Les 2 et 3 avril, 120 licenciés Jeunes et Seniors se sont rencontrés aux finales départementales.

Le 24 avril a eu lieu les Interclubs (7clubs – 21 équipes)

- Challenge J.Jamet : Visite le 8 mai à Villedieu de Mme Véronique PION (Ligue). Elle propose un challenge du Berry réunissant l'Indre et le Cher.

9 équipes féminines étaient présentes pour cette dernière journée au club de Villedieu.

- Arbitrage : désistement de 2 J.A. Pour le bon fonctionnement des rencontres, le Comité demande à tous les joueurs et dirigeants le respect à l'encontre de nos J.A. qui exercent parfois dans des conditions difficiles.

- Handisport : félicitations pour Nicolas Testu pour sa médaille d'Or en doubles remportée au Championnat de France. Il participera du 4 au 6 juin au France Elite à Lille.

- Championnat Corpo : Difficile de conclure le championnat. (1er Indraéro en D1 - 1er Opac en D2 - 1er Educ.Nat USA en D3)

- Vétérans : 20 équipes ont participé au Blanc à la coupe régionale.

- Féminines : Une réunion est prévue avec la Ligue (compétition amicale avec les mamans...)

- Matériel : Prévoir des tables pour les compétitions à venir à Issoudun, Villedieu et Aigurande.

- Coupe de l'Indre : 1/2 Finales terminées avant le 29 mai – Finale à Villedieu le 3 juin.

- Coupe Mixte : 13 équipes étaient en compétition.

- Loisirs : RAS. Voir pour la saison prochaine.

- Districts : Voir avec les clubs d'Issoudun, Levroux et autres clubs pour organiser 1 tour ( 11 juin ?)

- Marest : Que le club d'Argenton apporte le trophée le jour de l'Assemblée Générale du Comité.

## 6 - Question diverse

Le Comité a remarqué des articles désobligeants publiés sur le « site web historique » du Comité de l'Indre de Tennis de Table ([citt36](#)).

En conséquence, si des écrits semblables persistent sur le **site web citt36**, le Comité de l'Indre de Tennis de Table assignera auprès de qui de droit Monsieur JONQUET Bernard pour « propos diffamatoires »

La séance est levée à 21h30

---